



## COMMUNIQUE DE PRESSE

CPR35 - 11.11.2016

### **M. Saïd Djinnit : le temps est venu d'agir ensemble pour enrayer les cycles de violence engendrés par des années d'impunité dans la région des Grands Lacs**

**Nairobi, le 11 Novembre 2016** – La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs s'efforcent de donner suite aux recommandations formulées à l'occasion de la Conférence qui s'est tenue les 19 et 20 avril 2016 à Nairobi et visait à faciliter l'administration de la justice par la coopération judiciaire à l'échelle de la région des Grands Lacs.

Au cours d'une réunion de deux jours qui s'est tenue les 10 et 11 novembre à Nairobi, les 12 États membres de la CIRGL ont jeté ensemble les bases du Réseau de coopération judiciaire pour la région des Grands Lacs (Réseau CJRGL). La réunion a rassemblé des représentants des parquets civil et militaire et des juristes du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, de la CIRGL, de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo, du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que des partenaires de l'Association des procureurs d'Afrique de l'Est, de la Plateforme de coopération judiciaire du Sahel, du Centre international pour la justice transitionnelle, du Réseau judiciaire européen et de l'Agence fédérale allemande de coopération internationale.

Le Réseau CJRGL a pour ambition de contribuer à la prévention et à la répression de la criminalité organisée transfrontières dans la région des Grands Lacs. Il permettra de mener des poursuites judiciaires efficaces et collaboratives au niveau régional et de promouvoir la lutte contre l'impunité des groupes organisés et forces armées négatives opérant dans la région, y compris pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, les violences sexuelles, le trafic d'armes à feu et de drogues, l'exploitation illégale des ressources naturelles et le terrorisme.

Il faut impérativement que les pays de la région coopèrent en matière pénale pour pouvoir réprimer efficacement la grande diversité des crimes qui sont commis dans un pays donné mais dont les effets traversent les frontières et se répercutent à l'échelle régionale. « La réunion d'aujourd'hui montre que les pays de la région des Grands Lacs sont prêts et disposés à travailler ensemble au sein d'un réseau qui dynamisera la coopération de leurs institutions

United Nations Office in Nairobi – P.O. Box 48246, Nairobi, KENYA

**For more information, please contact:**

Penangnini Toure, Public Information Officer • Email: [tourep@un.org](mailto:tourep@un.org) • Phone : +254 41 350 6324 • Mobile: +254 715 703 417

judiciaires. L'impunité continue d'attiser les cycles de violence qui minent la région depuis plus de 25 ans et la myriade de crimes encore commis aujourd'hui dans de nombreuses zones de la région des Grands Lacs continuent d'avoir des conséquences non négligeables à l'échelle régionale. Il s'agit là d'une belle occasion de travailler ensemble et d'envisager les crimes commis dans un pays donné comme des menaces envers la région toute entière », a déclaré dans ses observations liminaires M. Saïd Djinnit, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.

La création du Réseau CJRGL fait suite à la décision adoptée au cinquième Sommet ordinaire des Chefs d'État et de gouvernement, qui s'est tenu le 15 janvier 2014 à Luanda. Le Réseau serait un mécanisme de coopération régionale en matière pénale à la disposition des acteurs judiciaires des 12 États membres de la CIRGL et d'autres pays de la région.

---

United Nations Office in Nairobi – P.O. Box 48246, Nairobi, KENYA

**For more information, please contact:**

Penangnini Toure, Public Information Officer • Email: [tourep@un.org](mailto:tourep@un.org) • Phone : +254 41 350 6324 • Mobile: +254 715 703 417